

Fondation Daniel et Nina Carasso & Cité internationale des arts 2021



En 2020, la Fondation Daniel et Nina Carasso et la Cité internationale des arts se sont associées pour créer un programme d'accueil en résidence inédit afin d'apporter un soutien aux artistes et professionnels de la scène artistique en France particulièrement touchés par les conséquences de la crise sanitaire du Covid-19.

Dix artistes ont bénéficié d'un accompagnement sur mesure, d'un atelier-logement et d'une bourse de vie pendant six mois.

La Fondation Daniel et Nina Carasso et la Cité internationale des arts partagent la volonté de s'inscrire dans un soutien durable à la scène artistique en France et ont décidé de poursuivre et renforcer le programme pour l'année 2021.

La crise sanitaire se poursuit et de nombreux artistes et professionnels sont fortement précarisés, voire désormais contraints de se détourner de leur pratique de création. Les annulations et les reports d'événements ou de projets perdurent et touchent, un an après le début de la crise, avec encore plus d'acuité, les créateurs et créatrices de toutes disciplines.

Les artistes ont aujourd'hui plus que jamais besoin d'un accompagnement artistique et matériel afin pouvoir continuer à créer. Le programme Fondation Daniel et Nina Carasso & Cité internationale des arts offre un équilibre entre temps personnel, permettant la réalisation d'un projet ou d'une recherche, et émulation collective grâce à l'ancrage au cœur de la communauté des 325 résidents de toutes disciplines, de toutes générations et de toutes les nationalités.

Apport de la Fondation Daniel et Nina Carasso pour ce programme : 120K€

La résidence

Le programme comprend :

- La mise à disposition à titre gracieux d'un atelier logement sur le site du Marais de la Cité internationale des arts de septembre 2021 à fin février 2022 ;
- Une bourse de vie de 850 euros par mois ;
- Une aide à la production de 1 000 euros ;
- Un accompagnement artistique et professionnel.

Il s'adresse des artistes de toutes les disciplines relevant des champs suivants : Arts visuels, Cinéma, Écritures, Musiques et Spectacle vivant.

Il est ouvert pour des artistes de toutes nationalités vivant en France. Dix candidatures seront retenues.

Critères d'éligibilité et de sélection

L'appel à candidatures est ouvert à des artistes de toutes nationalités résidents en France, engagés dans la vie professionnelle et pouvant témoigner d'une pratique artistique depuis minimum cinq ans. Aucune limite d'âge n'est imposée.

Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, les membres du jury accordent une attention particulière à l'impact de la crise du COVID-19 sur la situation professionnelle et matérielle dans lequel l'artiste se trouve aujourd'hui.

Une commission composée de personnalités artistiques qualifiées, d'un représentant de la Fondation Daniel et Nina Carasso et de la directrice générale de la Cité internationale des arts, étudie l'ensemble des dossiers de candidatures et sélectionne les lauréats du programme.

Calendrier

Transmission des candidatures

Du jeudi 8 avril au jeudi 13 mai 2021 inclus

Annonce des résultats

A partir de la mi-juin 2021

Résidences

De septembre 2021 à février 2022 inclus

POUR DEPOSER VOTRE
CANDIDATURE,
C'EST PAR ICI !

Questions diverses

Comment candidater ?

Les candidatures se font via le formulaire en ligne dédié.

Pour déposer votre candidature, un compte google est nécessaire. Si vous n'en avez pas, vous pouvez en créer un [ICI](#).

Si vous ne pouvez pas accéder à l'inscription en ligne, merci de contacter le Service des résidences de la Cité internationale des arts : commissions@citedesartsparis.fr.

Une fois votre candidature finalisée, vous ne pourrez plus la modifier. Nous vous remercions de remplir ce formulaire le plus rigoureusement possible.

Les éléments à télécharger dans ma candidature

Avant de compléter le formulaire en ligne, veuillez à rassembler les documents suivants (au format pdf) :

- 1 curriculum vitæ (4 pages maximum)
- 1 dossier artistique présentant vos projets passés (entre 5 et 20 pages maximum)
- Une lettre dans laquelle vous justifiez de la façon dont vous avez été impacté par la crise et de l'importance qu'une résidence de six mois peut avoir pour vous. Vous pouvez notamment mentionner les éléments suivants : annulation ou report de résidence, d'expositions, de tournées, de projets de production, etc.
- Des liens vidéo, fichiers audio représentatifs de votre travail (mp3, avi)
- Des lettres de recommandation au format pdf (5 maximum, en français et/ou anglais)

Candidater en duo / en collectif

D'une superficie variant de 25 à 60m², les ateliers-logements sont conçus pour allier production et vie quotidienne. Ils se composent d'une pièce de travail, d'une cuisine, d'une salle de bains et d'un espace nuit. Un atelier peut accueillir jusqu'à deux adultes et un enfant jusqu'à 7 ans.

Les candidatures en collectif doivent se faire de la manière suivante, selon les cas :

- le projet est commun : un seul dépôt de candidature au nom des deux artistes
- les projets sont différents : deux candidatures distinctes doivent être déposées (merci d'indiquer dans les « remarques diverses », à la fin du formulaire, que vous souhaitez partager un atelier-logement et de préciser le nom du second candidat).

Les candidatures retenues pour des projets collectifs incluant plus de deux artistes restent exceptionnelles compte tenu du faible nombre d'ateliers-logements adaptés.

Accessibilité

Nous regrettons que les ateliers-logements proposés dans le cadre de nos commissions ne répondent pas aujourd'hui aux normes actuelles d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, et nous y travaillons pour l'avenir.

Pour toute demande concernant l'accessibilité des espaces de la Cité internationale des arts, nous sommes à votre disposition pour vous répondre au cas par cas.



Des préoccupations en partage

La Fondation Daniel & Nina Carasso

Créée en 2010, la Fondation Daniel et Nina Carasso est une fondation familiale, sous l'égide de la Fondation de France.

Elle s'engage dans deux grands domaines que sont l'Alimentation Durable, pour un accès universel à une alimentation saine, respectueuse des personnes et des écosystèmes ; et l'Art Citoyen, pour le développement de l'esprit critique et le renforcement du lien social.

Pour cela, elle œuvre au service de projets en France et en Espagne :

- En apportant des moyens financiers : subventions, investissements à impact
- En mobilisant des ressources humaines : expertise, accompagnement, formation, mise en réseaux
- En concevant et développant des actions : programmes, événements, publications

Depuis sa création en 2010, la Fondation Daniel et Nina Carasso a accordé, entre la France et l'Espagne, plus de 1200 subventions pour un montant de plus de 96 millions d'euros.

En plaçant l'Art Citoyen et l'Alimentation Durable au cœur de ses actions, elle souhaite contribuer à un monde plus juste pour aujourd'hui et pour demain. C'est en permettant l'émergence d'esprits libres qui questionnent, s'aventurent, croisent et donnent vie aux idées, et en facilitant le succès de leurs projets, qu'il sera possible d'accélérer cette transformation.

Plus précisément, l'axe Art Citoyen de la Fondation développe ses programmes pour répondre aux besoins :

- Des acteurs de l'éducation et de la médiation artistiques, qui ouvrent les horizons de nos connaissances et de nos pratiques, tout comme les voies qui nous relient aux autres.
- Des artistes et des chercheurs, qui s'investissent dans des coopérations et font de l'art un partenaire de la recherche pour inventer de nouveaux modèles et imaginer demain.
- Des artistes qui s'engagent dans des projets d'intérêt général et portent des initiatives en tant que citoyens pour éclairer, contribuer et mobiliser face aux défis sociétaux.

Partageant des valeurs communes, la Cité internationale des arts et la Fondation Daniel et Nina Carasso ont mis en place un premier partenariat dans le cadre de la manifestation *Nous ne sommes pas le nombre que nous croyons être* qui a eu lieu en février 2018.

Aujourd'hui, dans le contexte de la grande crise du COVID 19, crise avec des effets encore incommensurables, la Cité internationale des arts et la Fondation Daniel et Nina Carasso, ayant la même vision du rôle indispensable des artistes dans nos sociétés, décident de s'engager à nouveau ensemble dans une action commune en faveur des artistes fragilisés par la situation actuelle.

La Cité internationale des arts

La Cité internationale des arts est une fondation privée reconnue d'utilité publique, qui accueille depuis 1965 à Paris des artistes de toutes disciplines, toutes nationalités et tous âges, dans 325 ateliers-logements, dans le Marais et à Montmartre.

Ce sont en tout près de 25 000 artistes qui ont ainsi été accueillis, dans des ateliers gérés avec 135 partenaires (gouvernements, villes, universités, écoles d'art, fondations privées étrangères, etc. mais également françaises), ou via des programmes de résidences mis en œuvre directement par la Cité internationale des arts.

La direction porte un nouveau projet depuis 2017, qui met l'accent sur de nouvelles orientations: Cité-monde au sein d'une grande capitale européenne, la Cité s'ouvre sur d'autres scènes contemporaines (notamment l'outre-mer, dont la Caraïbe et l'Océan indien, l'Afrique subsaharienne ou encore l'Amérique latine, mais aussi, plus proches de nous, des pays d'Europe comme l'Espagne, le Luxembourg ou l'Ecosse), mais elle concentre aussi ses efforts sur la scène locale.

Elle développe également des programmes de résidences dédiées, sur mesure, avec un accompagnement personnalisé, à l'encontre d'artistes réfugiés ou en exil ou représentatifs de scènes méconnues, portant une attention particulière aux femmes, en situation de danger ou dans l'incapacité de créer dans leur pays.

Depuis sa création en 1965, la Cité internationale des arts porte les notions d'accueil et d'hospitalité d'artistes étrangers et français, dans un espace neutralisé et protégé, où les différences s'estompent et où les artistes ont la liberté de créer, échanger et travailler ensemble, quelle que soit leur origine, donnant parfois lieu à des collaborations inédites, voire impossibles ailleurs.

L'immense atout de la Cité réside en ses artistes : c'est en stimulant de multiples manières l'esprit de communauté qui l'anime que les artistes tirent l'essentiel de leur résidence (programmation culturelle dense et variée, invitation de partenaires extérieurs, etc.).

En s'ouvrant sur le spectacle vivant ou encore les écritures, la Cité aujourd'hui aspire à remplir sa première mission d'hospitalité pour toutes créatrices et tous créateurs, du monde entier (la France comprise).

La Cité recherche aussi à irriguer les territoires, à l'international ou en France, et à faciliter la mobilité des artistes pour des résidences partagées avec des partenaires, leur facilitant des déplacements sur plusieurs territoires visant ainsi à diversifier leur carrière.

Désignée pôle de référence pour la création francophone en 2019 par le Ministère de la culture aux côtés de la Chartreuse et des Francophonies de Limoges, la Cité porte une attention renouvelée à la mobilité des artistes dans l'hexagone et l'Europe via son réseau de partenaires.

A propos du programme 2020

Dix lauréats ont réalisé une résidence de six mois entre septembre 2020 et février 2021.

- Chedly ATALLAH, Tunisie | Arts Visuels
- Youssef CHEBBI, Tunisie | Cinéma
- Dalila DALLEAS BOUZAR, France & Algérie | Arts Visuels
- Marie HAVEL, France | Arts Visuels
- Sara OUHADDOU, France | Arts Visuels
- Néhémy PIERRE-DAHOMÉY, Haïti | Cinéma
- Camille PRADON, France | Arts Visuels
- Julie RAMAGE, France | Arts Visuels
- Denis SUFO TAGNE, Cameroun | Écritures
- Christine ZAYED, Palestine | Musique

- Catherine Chevalier, critique d'art, cofondatrice et rédactrice en chef de la revue *May*.
- Julie Sanerot, directrice de la production et adjointe à la programmation au 104.

Parmi les commissaires en résidences à la Cité internationale des arts :

- Fannie ESCOULEN, France
- Claire LUNA, France
- Andy RANKIN, France
- Karin SCHLAGETER, France
- Asli SEVEN, Turquie

Durant les six mois de la résidence, plusieurs temps d'**échange collectifs avec des professionnels** ont été organisés.

Parmi les professionnels invités :

- Ayoko Mensah, programmatrice artistique et conseillère au sein du département Afrique du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles

La Cité internationale des arts bénéficie du soutien de :

Soutenu par



ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE

CONTACT

commissions@citedesartsparis.fr
www.citedesartsparis.fr

